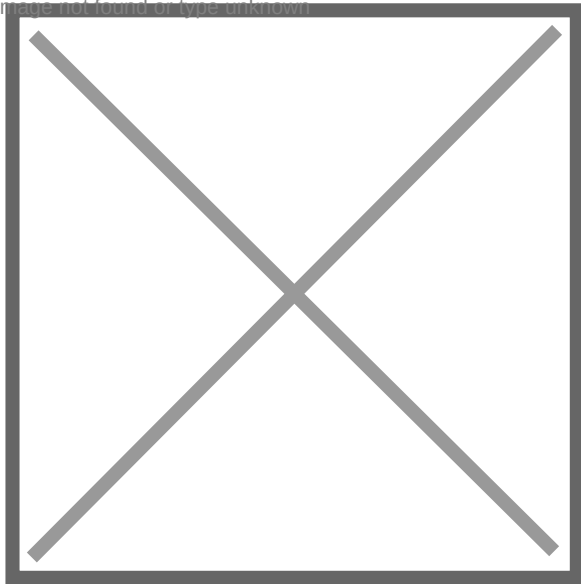


Image not found or type unknown



Kit blanchiment de dents et prelevement abusif. soit disant gagne

Par **AZORA**, le **21/12/2010** à **14:46**

Bonjour,

J'ai un gros soucis : j'ai donné mes coordonnées bancaires.... Pour un produit de blanchiment des dents que j'ai gagné ou je n'avez que des frais de port a payer et maintenant on veut me faire des prelevement chaque mois.

Deja que je suis en surrendettement et que je touche 0 euro par mois, en attendant mon rendez-vous caf dans un mois : pour déposer ma demande rsa.

QUE FAIRE?

Par **chris_ldv**, le **21/12/2010** à **15:23**

Bonjour,

Contactez votre banque par écrit pour indiquer que vous refuser tout prélèvement de cet émetteur (la société du kit de blanchiment des dents).

Accéssoirement lorsque l'on est en surrendettement mieux vaut éviter de faire apparaître sur son relevé de compte en banque un prélèvement pour frais d'acheminement d'un cadeau ...

Cordialement,

Par **AZORA**, le **21/12/2010** à **15:34**

Bonjour!

si je contacte ma banque par écrit : je ne risque rien?

COMME Je reside a grenoble et ma banque est a pau : donc plus de 700 KM d' ecart.

Que puis-je faire si ils preleve entre temps?

Par **AZORA**, le **21/12/2010** à **15:37**

LA SOCIETE SE NOMME : gleamify.

LEUR MAIL ET TELEPHONE NE FONCTIONNE PAS